

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2026-177

DECISION MUNICIPALE

ATTRIBUTION DE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - ETUDE DE PROGRAMMATION** **RELATIVE A LA DECONSTRUCTION / RECONSTRUCTION** **DU GROUPE SCOLAIRE LAMARTINE / VENDIESSE**

1.1 – Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles L.2122-22-4° et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 avril 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu l'inscription à l'Article 2031 du budget,

Considérant la mise en concurrence effectuée,

Considérant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse par la mini commission d'appel d'offres en date du mardi 6 octobre 2026,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage – étude de programmation relative à la déconstruction / reconstruction du groupe scolaire Lamartine / Vendiesse avec la société **FLORES** pour un montant de **35 974,00 € HT** décomposé comme suit :

Tranche(s)	Montant HT
Tranche ferme : Diagnostic préalable et étude des scénarios d'aménagement	10 565,50 €
TO001 : Elaboration et chiffrage du préprogramme sur la base du scénario retenu	5 281,50 €
TO002 : Elaboration du programme fonctionnel, architectural, technique et environnemental	4 834,00 €
TO003 : Assistance pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre	15 293,00 €

Article 2 : La dépense sera imputée à l'Article 2031 du budget.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations,
- Mise en ligne sur le site Internet de la Ville,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 4 :

Madame la Directrice Générale des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le

12 OCT. 2026

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 12 OCT. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le

12 OCT. 2026